

Pierre Rosanvallon\*

## Guizot et la Révolution française

Lorsque Guizot aborde en 1814 la vie publique, la Révolution est encore loin d'être entrée dans l'histoire. Systématiquement occultée par les hommes de l'Empire, qui avaient cru l'achever, son spectre resurgit au contraire avec force dans les premières années de la Restauration. Les ultras, qui ne voient en elle que la guerre aux prêtres, la lutte contre les honnêtes gens et le désordre des valeurs, brandissent sans cesse la menace de son retour. Il suffit que des troubles éclatent ici ou là pour que soient immédiatement évoqués les crimes de la Terreur. Les rééditions des *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*<sup>1\*\*</sup> de l'abbé Barruel se multiplient d'ailleurs significativement pendant cette période. La lutte entre l'Ancien Régime et la France nouvelle semble presque rouverte. D'où l'importance politique centrale, durant toutes ces années, de l'interprétation de la Révolution française. Les Français ressentent alors le besoin impérieux de relire leur histoire pour penser leur avenir.

La publication posthume, en 1818, des *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*<sup>2</sup> de Mme de Staël donne le ton de l'historiographie libérale, en dissociant 1789 de 1793. La publication, la même année, de l'ouvrage de J. J. Mounier, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés dans la Révolution française*<sup>3</sup>, participe du même effort de distinguer la doctrine et les œuvres de la Révolution.

« Ce que Mounier sépare soigneusement (*note Guizot en recensant ce livre*), c'est ce qui a précédé 1789 de ce qui l'a suivi ; séparation plus importante que ne le pensent ceux qui s'attachent à tout confondre pour tout décrier : ils ne savent pas combien de gens seraient disposés peut-être à tout confondre pour tout excuser ; combien de gens adopteraient la Révolution en masse plutôt que de l'abandonner tout entière, et se résoudraient sans beaucoup de peine, pour défendre les principes qu'on leur conteste, à justifier toutes les suites qu'on veut attribuer à ses principes<sup>4</sup>.

\* École des hautes études en sciences sociales.

\*\* Voir notes p. 67. Cette contribution reprend et développe les thèmes d'un article du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, F. Furet et M. Ozouf (éd.), Paris, 1988.

Guizot renvoie donc dos à dos les interprétations ultras et les interprétations jacobines de la Révolution, en se démarquant de tous ceux qui, chez les libéraux, méconnaissent le fait qu'un grand nombre de « bons citoyens » restent effarouchés par le souvenir des terreurs révolutionnaires. Perspective qui recoupe très exactement les objectifs d'une politique de juste milieu, cherchant à trouver le chemin d'un gouvernement constitutionnel également distant de l'Ancien Régime et des ardeurs jacobines. En distinguant une bonne et une mauvaise Révolution, Guizot veut donner un fondement à cette voie moyenne. Cette approche n'est alors ni neuve ni originale sur le fond. Comme tous les libéraux de son temps, Guizot se contente en fait de reproduire, sans même songer à les approfondir, les analyses développées dès 1795 par Benjamin Constant, Daunou et Boissy d'Anglas pour expliquer le dérapage révolutionnaire. Les ouvrages de Mignet et de Thiers<sup>5</sup>, les premiers à être écrits par des représentants de la nouvelle génération, n'innoveront pas non plus sur ce point. Qu'ils invoquent les circonstances extérieures, la fatalité ou les manœuvres de Robespierre, leur appréhension de la pathologie jacobine doit tout aux Thermidoriens. Conceptuellement, ils sont même souvent en retrait par rapport à un Benjamin Constant par exemple.

Le grand mérite de Guizot est d'avoir, le premier, opéré un déplacement par rapport à la problématique thermidorienne. Pour des raisons indissociablement politiques et intellectuelles. Si les Thermidoriens avaient à distinguer 1789 et 1793, point n'était besoin pour eux de légitimer 1789. Le fait du caractère positif de la Révolution n'était alors discuté par personne ; il allait de soi. La situation est presque inversée après 1815. Les attaques ultras, qui visent à rejeter en bloc la Révolution, obligent les libéraux à redonner sens au principe même de l'événement révolutionnaire et donc à relégitimer 1789. C'est la raison pour laquelle Guizot ne sent aucunement le besoin d'écrire une histoire des événements révolutionnaires<sup>6</sup>, alors même que la question politique et philosophique de la Révolution est au cœur de tous ses ouvrages. Interpréter le déroulement de la Révolution lui semble moins important que d'aider à mieux en comprendre le *sens* historique profond. Il choisit donc significativement de consacrer tous ses efforts à retracer le mouvement général de la civilisation française pour montrer comment 1789 en représente le point d'aboutissement. « Il faut bien, note-t-il dans ses leçons de 1820-1821, dater les révolutions du jour où elles éclatent : c'est la seule époque précise qu'on puisse leur assigner ; mais ce n'est pas celle où elles s'opèrent. Les secousses qu'on appelle des révolutions sont bien moins le symptôme de ce qui commence que la déclaration de ce qui s'est passé<sup>7</sup>. » Guizot veut comprendre et faire comprendre « la révolution considérée, non dans ses gestes, mais dans ses principes<sup>8</sup> ». Le véritable objet de ses

livres d'histoire est ainsi la *révolution moderne*. C'est sur la base de cette distinction entre la révolution-mouvement de civilisation et la révolution-événement qu'il aborde 1789. La révolution-événement en tant que telle n'est pensable et possible que si le lent travail de la civilisation se voit contrecarré; elle consiste alors à resynchroniser le temps des événements avec celui des principes qui les dirige secrètement. Guizot se fait ici le précurseur du matérialisme historique, comme le montre cet étonnant extrait d'un de ses articles de 1818 dans les *Archives philosophiques, politiques et littéraires*.

« J'ai vu (*écrit-il*) des enfants jouer avec des boîtes ovales qui renferment plusieurs autres boîtes dont la grandeur va toujours en décroissant; la boîte extérieure, qui est la plus grande, contient et possède en quelque sorte toutes les autres. Je suppose que les boîtes intérieures fussent vivantes, douées de la faculté de grandir, et que la boîte extérieure fût élastique, mais seulement dans une certaine mesure, ainsi que le veut la nature des choses. Tant que son élasticité suffirait à l'extension progressive des boîtes intérieures, elle continuerait de les contenir et de les posséder; mais un moment viendrait où l'élasticité de l'enveloppe aurait atteint sa limite; le dedans ne cesserait pas pour cela de faire effort; il faudrait bien alors que le dehors éclatât pour faire place à une puissance dont il ne pourrait plus ni arrêter ni permettre le développement. C'est l'histoire des sociétés politiques [...]. L'ancienne aristocratie a subi ce sort; pendant des siècles, elle a résisté, elle s'est prêtée; en 1789, son élasticité et sa force de résistance se sont trouvées à bout; elle a succombé<sup>9</sup>. »

Si Guizot ne retrace pas l'histoire de la Révolution, il en fait ainsi la théorie. La civilisation européenne se caractérise pour lui par la réalisation de deux faits principaux; la formation des États-nations (mouvement de centralisation et principe d'unité) et l'affranchissement de l'esprit humain (mouvement de liberté et principe d'égalité). L'absolutisme a permis à la France de réaliser le premier alors que l'échec de la Réforme y a entraîné le trop faible développement du second. La modernité se noue en effet pour Guizot au *xvi<sup>e</sup>* siècle dans la conjonction de ces deux éléments: la Réforme d'un côté et le développement des États-nations centralisés de l'autre. Mais ce nœud est en même temps une crise, dans la mesure où les deux principes du libre examen et de la centralisation du pouvoir ont quelque chose de contradictoire entre eux, « l'un étant la défaite du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel, l'autre sa victoire dans l'ordre temporel ».

Cette contradiction se résout pour Guizot dans la figure du gouvernement représentatif qui opère la synthèse de la centralisation et de la liberté. Guizot développe sur cette base une histoire

comparative des différents pays européens, en les différenciant selon trois critères : moment et conditions d'émergence d'un pouvoir central, impact de la Réforme, modalités d'expression et de résolution de la contradiction entre les deux faits moteurs de la civilisation européenne. Tout, ou presque, était alors neuf dans cette analyse faite sous la Restauration : l'insistance sur le rôle de l'Église dans l'histoire, la vision de la Réforme, l'intelligence des conditions de la simplification du social (développement de l'État et avènement de l'individu allant de pair), la place attribuée au tiers état et à la lutte des classes comme principe de progrès, l'idée de révolution comme crise résultant du choc entre les deux principes de la centralisation et de la liberté. Cette analyse renouvelait complètement les lectures usuelles de l'histoire de France et modifiait par là même les représentations de son avenir en posant deux questions centrales : le rapport de la Révolution française à la Révolution d'Angleterre d'une part, et les conséquences de l'échec de la Réforme en France d'autre part. Pour Guizot, d'ailleurs, ces deux questions se recourent. Terminer la Révolution française, c'est-à-dire la maintenir dans les seuls principes de 1789, revient en effet à ses yeux à reproduire l'équivalent de 1688<sup>10</sup> et à importer en même temps les principes de la Réforme en France. Tel est pour lui le sens réel de la Révolution française, qui reste encore à accomplir sous la Restauration. En replaçant 1789 dans la longue durée, Guizot en intègre ainsi le positif (liberté et égalité) tout en rejetant le négatif (1793 et l'épisode napoléonien). En d'autres termes, il réinsère l'événement dans une vérité conceptuelle de l'histoire qui en donne le sens véritable et ultime. Ce fatalisme historique, que lui reprocheront certains de ses contemporains, s'insère dans une démonstration politique. En resituant la Révolution française dans un mouvement historique qui se déploie sur près de treize siècles, Guizot en consacre en effet le caractère politique et sociologique *irréversible*. Il permet ainsi à la bourgeoisie de reprendre confiance dans l'avenir et de se reconnaître, sans honte et sans craintes, dans 1789. D'où la brutalité avec laquelle il affirme les droits de la France nouvelle face aux nostalgies ultras.

« La Révolution (*écrit-il en 1820*) a été une guerre, la vraie guerre, telle que le monde la connaît entre peuples étrangers. Depuis plus de treize siècles<sup>11</sup>, la France en contenait deux, un peuple vainqueur et un peuple vaincu. Depuis plus de treize siècles, le peuple vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. Notre histoire est l'histoire de cette lutte. De nos jours, une bataille décisive a été livrée. Elle s'appelle la Révolution [...]. Le résultat de la Révolution n'était pas douteux. L'ancien peuple vaincu était devenu le peuple vainqueur<sup>12</sup>. »

« Cette légitimation indissociablement historique et sociale de 1789 étant faite, Guizot doit également rendre compte de la dynamique propre des événements révolutionnaires. « Comment, demande-t-il, cette grande génération de 1789, qui voulait si ardemment et si sincèrement la réforme sociale et la liberté politique, s'est-elle lancée ou a-t-elle été entraînée dans les ténèbres et les tempêtes de la Révolution<sup>13</sup> ? » Guizot ne dissocie pas cette question de celle de l'échec de Thermidor. Là est son originalité ; il cherche à comprendre de façon unifiée toutes les vicissitudes de l'expérience révolutionnaire, sans se limiter à la seule analyse de la pathologie que représente le jacobinisme. Pourquoi les hommes de 1789 et ceux de Thermidor ont-ils échoué dans leur entreprise ? Poser cette question renvoie Guizot à ce qu'il perçoit comme la tâche de sa génération : achever et stabiliser le processus révolutionnaire. Tâche que les Thermidoriens s'étaient déjà fixée vingt ans plus tôt sans parvenir à l'accomplir. La réflexion sur la Révolution française que mène Guizot est guidée par cette préoccupation politique. Les Doctrinaires peuvent être appréhendés dans cette mesure comme des *néothermidoriens*. C'est leur rapport à Thermidor qui permet d'éclairer leur vision de la Révolution en même temps que le sens de leur combat politique.

Guizot se souvient, en 1815, de l'espérance qu'avait fait naître la chute de Robespierre. Il a encore en mémoire la prière d'action de grâces dite avec sa mère sur la terrasse de la maison familiale à la nouvelle du 9 Thermidor. « Une France nouvelle sortait de ces débris, écrit-il en 1818, à propos de cette période. Et quiconque n'a vu, dans le travail de sa formation et de sa croissance à cette époque, que la réaction de son esprit antirévolutionnaire contre l'esprit jacobin, a mal observé les progrès du principe de la Révolution, qui continuait de faire sa route à travers les bouleversements les plus propres à l'en détourner. Sans cesser tout à fait d'apercevoir ce progrès, Mme de Staël, à partir de cette époque, n'a peut-être pas été en situation d'en saisir tous les symptômes, et de la suivre avec l'attention dont il était digne<sup>14</sup>. » Guizot se situe ainsi très clairement en rupture par rapport à la génération de Sieyès et de Benjamin Constant. Il explique l'échec de celle-ci d'une double manière. Elle est d'abord venue trop tôt : tout processus révolutionnaire induit des effets de déstabilisation liés à sa nature même de rattrapage historique accéléré.

« La Révolution (*note-t-il*) fut d'abord appelée à détruire. Ses premières lois ne furent que des instruments de destruction. Elles s'appliquèrent à démolir, je ne dirai pas le gouvernement d'alors, mais le pouvoir lui-même, considéré d'une manière abstraite et indépendamment du possesseur. Cela devait être ; il s'agissait de changer, non le moteur, mais la machine, et non seulement la

machine politique, mais la société tout entière, c'est-à-dire les situations sociales et les relations<sup>15</sup>. »

L'échec de Thermidor tient en ce sens à son inscription dans une période critique, au bout de laquelle il est nécessaire d'aller avant de songer à pouvoir construire positivement. Comme Auguste Comte, Guizot explique la supériorité de sa génération dans ces termes : elle ne peut espérer régénérer et clore à la fois la Révolution que parce qu'elle accompagne l'entrée de l'histoire dans une période positive. Mais l'échec de Thermidor a également pour Guizot une dimension intellectuelle : il traduit l'incapacité des hommes de cette époque de s'appuyer sur des idées aptes à fonder l'ordre dans la liberté. Les Thermidoriens n'ont pas su ramener la Révolution à ses vrais principes. D'où l'objectif de Guizot : dégager ces principes et les traduire dans des institutions stables.

« La vraie tâche de notre époque (*dit-il en 1838*) est de savoir si, des idées de 1789 et de l'état social qu'elles ont amené, il peut sortir un gouvernement stable et régulier. Pour y réussir, deux conditions nous sont absolument imposées. La première, c'est de *purger les principes de 1789 de tout alliage anarchique* : cet alliage a été naturel, inévitable ; il était la conséquence de la première situation, du premier emploi des idées de 1789. Ces idées ont servi à détruire ce qui existait alors, gouvernement et société ; elles ont contracté dans ce travail un caractère révolutionnaire. Le moment est venu de les en dégager et de les ramener à leur sens vrai et pur<sup>16</sup>. »

Contrairement aux Thermidoriens, Guizot ne présuppose pas que les idées de 1789 forment un système clairement défini, exempt de toute ambiguïté. C'est pourquoi il ne peut se contenter d'opposer 1789 à 1793. La clôture de la Révolution implique plus profondément, à ses yeux, d'en redéfinir les fondements intellectuels. Pour lui, l'échec des Constituants comme celui des Thermidoriens repose sur une triple ambiguïté touchant à leur conception de la représentation, de la souveraineté et de l'égalité<sup>17</sup>. Les Constituants et les Thermidoriens, estime Guizot, n'ont pas été jusqu'au bout de leur réflexion sur la souveraineté. Dans leur approche, en fait, le moment libéral se distingue mal du moment démocratique : d'une part la notion de souveraineté de la nation revient à postuler un lieu vide et inappropriable du pouvoir, de l'autre la différence entre cette notion et la notion de souveraineté du peuple n'est pas vraiment élaborée. Par ailleurs, ils n'ont pas réussi à construire de façon opératoire le concept de représentation, oscillant entre une approche traditionnelle de la représentation des intérêts et une conception constructiviste de l'intérêt général (dans laquelle le parlement est perçu

comme l'organe de la nation). Ils ont, enfin, mal articulé leur critique de l'aristocratie et des privilèges avec une philosophie positive de l'égalité civile. D'où, sur ce dernier point, leur difficulté à penser le rapport entre égalité et citoyenneté.

Guizot propose de dissiper cette triple ambiguïté en construisant une philosophie politique cohérente autour des trois concepts de *souveraineté de la raison*, de *capacité politique* et de *représentation cognitive*. Le concept de souveraineté de la raison permet de ne pas abandonner la notion subjectiviste de souveraineté, qui est fondatrice dans la tradition française, tout en la plaçant en un lieu effectivement vide de pouvoir (le concept de souveraineté de la raison est en outre susceptible d'être décliné sur des registres indifféremment spiritualistes ou rationalistes — souveraineté de Dieu ou souveraineté de la vérité). Guizot peut ainsi renvoyer dos à dos Rousseau et Bonald, les partisans de la souveraineté du peuple et les défenseurs de la monarchie de droit divin. Cette théorie de la souveraineté de la raison, dont *Le Globe* dit sous la Restauration qu'elle est la « théorie du siècle », se prolonge sociologiquement dans le thème des *capacités*. Personne ne peut prétendre posséder ou incarner la raison, mais certains individus se révèlent plus capables que d'autres de la reconnaître et de la suivre.

C'est par une sociologie que Guizot dépasse ainsi les contradictions pratiques de la pensée de 1789. Dans cette perspective, l'objet du système représentatif change de nature. Il n'est plus de régler une arithmétique complexe des intérêts et des volontés, mais « de recueillir, de concentrer toute la raison qui existe éparse dans la société », « d'extraire de la société tout ce qu'elle possède de raison, de justice, de vérité, pour les appliquer à son gouvernement ». La théorie de la souveraineté de la raison implique donc une doctrine nouvelle de la représentation comme processus cognitif : la représentation ne consiste pas en un transfert de volontés, elle est un procédé de constitution de la raison publique à partir de tous les éléments d'idées justes dispersés dans la société.

« Il existe, dans toute société, une certaine somme d'idées justes (*explique Guizot*). Cette somme d'idées justes est dispersée dans les individus qui composent la société et inégalement répartie entre eux [...]. Le problème est de recueillir partout les fragments épars et incomplets de ce pouvoir, de les concentrer et de les constituer en gouvernement [...]. Ce qu'on appelle la représentation n'est autre chose que le moyen d'arriver à ce résultat. Ce n'est point une machine arithmétique destinée à recueillir et à dénombrer les volontés individuelles. C'est un procédé naturel pour extraire du sein de la société la raison publique qui seule a le droit de gouverner<sup>18</sup>. »

Radicalisant cette démarche, Royer-Collard va jusqu'à dire que le terme de représentation ne saurait être qu'une *métaphore*. La principale contribution de Guizot à l'histoire de la Révolution française, on le voit, a principalement consisté à reformuler les principes politiques qui la fondaient. Et ce sont les exigences de la lutte politique sous la Restauration qui l'ont conduit à procéder à la première analyse critique d'ensemble de la Révolution<sup>19</sup>.

La génération à laquelle Guizot appartient se caractérise ainsi par le rapport nouveau qu'elle entretient au fait révolutionnaire. Guizot lui-même l'a remarquablement expliqué dans une page célèbre de ses *Mémoires* qu'il vaut la peine de citer en conclusion :

« La philosophie (*écrit-il*) s'était vantée qu'elle réglerait la politique, et que les institutions, les lois, les pouvoirs publics ne seraient que les créations de la raison savante. Orgueil insensé [...]. Les revers et les mécomptes ne tardèrent pas à donner à la Révolution leurs rudes leçons ; mais jusqu'en 1815 elle n'avait guère rencontré, pour commentateurs de sa mauvaise fortune, que des ennemis implacables ou des complices désabusés, avides les uns de vengeance, les autres de repos, et qui ne savaient opposer aux principes révolutionnaires, les uns qu'une réaction rétrograde, les autres que le scepticisme de la fatigue. " Il n'y a eu dans la Révolution qu'erreur et crime, disaient les uns ; l'Ancien Régime avait raison contre elle.

— La Révolution n'a péché que par excès, disaient les autres ; ses principes étaient bons ; mais elle les a poussés trop loin ; elle a abusé de son droit. " Les doctrinaires repoussèrent l'une et l'autre de ces assertions ; ils se défendirent à la fois et du retour aux maximes de l'Ancien Régime, et de l'adhésion, même spéculative, aux principes révolutionnaires. En acceptant franchement la nouvelle société française telle que toute notre histoire, et non pas seulement 1789, l'a faite, ils entreprirent de fonder son gouvernement sur des bases rationnelles et pourtant tout autres que les théories au nom desquelles on avait détruit l'ancienne société, ou les maximes incohérentes qu'on essayait d'évoquer pour la reconstruire. Appelés tour à tour à combattre et à défendre la Révolution, ils se placèrent, dès l'abord et hardiment, dans l'ordre intellectuel, opposant des principes à des principes, faisant appel non seulement à l'expérience, mais aussi à la raison, affirmant des droits au lieu de n'alléguer que des intérêts, et demandant à la France, non pas de confesser qu'elle n'avait fait que le mal, ni de se déclarer impuissante pour le bien, mais de sortir du chaos où elle s'était plongée et de relever la tête vers le ciel pour y retrouver la lumière [...]. Ce fut à ce mélange d'élévation philosophique et de modération politique, à ce respect rationnel des droits et des faits divers, à ces doctrines à la fois

nouvelles et conservatrices, antirévolutionnaires sans être rétrogrades, et modestes au fond quoique souvent hautaines dans leur langage, que les doctrinaires durent leur importance comme leur nom [...]. Les doctrinaires répondaient à un besoin réel et profond, quoique obscurément senti, des esprits en France; ils avaient à cœur l'honneur intellectuel comme le bon ordre de la société; leurs idées se présentaient comme propres à régénérer en même temps qu'à clore la Révolution<sup>20</sup>. »

## NOTES

1. À partir de 1817, l'ouvrage (5 vol., Hambourg, 1798-1799) est réédité dans une version abrégée en un seul tome.

2. 3 vol., Paris, 1818.

3. Reprise de l'édition publiée en 1801 à Tübingen. L'ouvrage de Mounier est une réfutation du livre de l'abbé Barruel.

4. *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, mars 1818, p. 50.

5. Les premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution française* de Thiers paraissent en 1823. L'*Histoire de la Révolution française* par Mignet est publiée en 1824.

6. Son analyse de la Révolution est dispersée dans ses ouvrages politiques et ses ouvrages d'histoire. Seuls quatre articles des *Archives philosophiques, politiques et littéraires* lui sont spécifiquement consacrés : « De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés dans la Révolution française, par J. J. Mounier » (mars 1818, p. 47-55); « De la monarchie française depuis la deuxième Restauration jusqu'à la fin de la session de 1816 avec un supplément sur la session actuelle, etc., par le comte de Montlosier » (juin 1818, p. 385-409); « Considérations sur les principaux événements de la Révolution française, ouvrage posthume par Madame la baronne de Staël » (juin 1818, p. 410-435, et juillet 1818, p. 63-85).

7. *Essais sur l'histoire de France*, Paris, 1823, p. 15-16.

8. *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, juin 1818, p. 404.

9. *Ibid.*, p. 402-403.

10. Guizot publiera en 1826 les deux premiers volumes d'une *Histoire de la Révolution d'Angleterre*; les quatre volumes suivants seront écrits après 1848.

11. Le titre exact de son ouvrage est *Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain jusqu'en 1789* (cours de 1829-1830). Cf. également son *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française* (cours de 1828).

12. *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, Paris, 1820, p. 1-3.

13. « Trois générations : 1789, 1814, 1848 », introduction à l'*Histoire parlementaire de France*, 5 vol., Paris, 1863, p. XVI.

14. *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, juin 1818, p. 431.

15. *Ibid.*, novembre 1818, p. 191.

16. Discours à la Chambre du 14 mars 1838, *Histoire parlementaire*, 5 vol., Paris, 1863-1864, t. III, p. 153.

17. Il développe principalement cette critique dans *Des moyens de gouvernement et d'opposition*, Paris, 1821, p. 140-180.

18. *Histoire des origines du gouvernement représentatif*, 2 vol., Paris, 1822, t. II, p. 149-150.

19. Je renvoie pour plus de développements à mon livre *Le Moment Guizot*, Paris, 1985.

20. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 8 vol., Paris, 1858-1867, t. I, p. 157-159.